

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2015

Le vingt-six Mai deux mil quinze à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Michel GENTIT, Maire.

Etaient présents : Mme FREI, Mr BELLE, Mme TROUILLET, Mr FEUGIER, Mme DABADIE, Adjoint, Mr CAVAGNE, Mme ALLARD, Mr LIROT, Mme BELLE, Mr METZLAFF, Mme BIT, Mme GAILLIARD, Mr FUSTIER, Mme FOMBARON.

Etaient Absents : Mr MANOUVRIER, Mme ROLLAND, Mr LEDUC, Mr RETUREAU

Secrétaire de séance : Mr FUSTIER

Pouvoir (4) :

MANOUVRIER Jean-Louis	→	BELLE MAX
ROLLAND Nathalie	→	GENTIT Michel
LEDUC Jean François	→	LIROT Gilbert
RETUREAU Gilles	→	GAILLIARD Martine

Date de convocation : 19 Mai 2015

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME :

Le Maire présente la délibération. Celle-ci pourra être consultée, dès approbation du Préfet (sous quinzaine) sur le site interne de la commune (www.saintsauveur38.fr) et sur le panneau d'affichage municipal situé devant la mairie.

Approbation à l'unanimité.

REFECTION DES ENROBES ET CREATION DE TROTTOIR DE LA RUE DE VAUCANSON – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Le Maire informe que le cabinet Alp'Etudes retenu pour le marché de maîtrise d'œuvre a lancé l'appel d'offre pour les travaux de réfection de la chaussée, de récupération des eaux pluviales, pour la réalisation d'une cheminement piéton, d'emplacement de parkings, d'espaces paysagers, pour le déplacement de la bouche à incendie, pour le remplacement des lanternes d'éclairage. Le Maire demande l'autorisation à solliciter une aide auprès du Conseil Départemental.

Approbation à l'unanimité.

MISE EN ACCESSIBILITE DES BATIMENTS COMMUNAUX – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL :

Le Maire rappelle que les collectivités doivent mettre les établissements publics aux normes d'accessibilité. Quatre bâtiments communaux sont concernés : la salle polyvalente, le restaurant Le Salvérien, le vestiaire du stade de foot et le cabinet médical. Ces travaux sont estimés à 36 040.70 euros TTC. Une aide pouvant être accordée par le Conseil Départemental, le Maire demande de l'autoriser à déposer un dossier auprès du Conseil Départemental.

Approbation à l'unanimité.

DIVERS :

- Pouvoirs

Le Conseil Municipal ayant accepté que les convocations du Conseil Municipal soient envoyées par voie électronique aux élus qui le désiraient, le Maire propose que les pouvoirs puissent être envoyés également par ce mode. Avis favorable.

- Profil du poste de référent des activités périscolaires

Le Maire informe que la charge de travail liée aux TAP étant très importante, la commission Education Jeunesse a souhaité faire appel à candidature en vue d'un recrutement d'un référent. Isabelle TROUILLET présente le profil du poste (CDD environ 10 mois à temps partiel / poste à pourvoir en Aout). Le profil du poste peut être consulté sur le panneau d'affichage municipal situé devant la mairie. Avis favorable

Martine GAILLIARD demande le coût, celui-ci s'élèverait à environ 18 400 euros (chargée)

- Limitation de vitesse sur les voies communales

Le Maire rappelle que lors des différentes visites de quartiers, le 1^{er} point soulevé par les habitants était la vitesse excessive tant dans la traversée des lotissements que sur les voies extérieures. Suite à la commission Voirie qui s'est réunie le 21 Mai dernier, le Maire propose que la vitesse soit limitée à 50 Kms sur l'ensemble des voies communales.

Suite aux nombreux échanges, cette question sera revue lors du prochain conseil.

- Eclairage public

Le Maire informe que la commission voirie s'est penchée sur la problématique de l'éclairage public à certaines heures de la nuit. Cette commission propose que les lampadaires soient éteints à partir de 23 heures en été et de 22 heures à 6 heures en hiver à l'exception de 4 zones : Les abords de l'école, les abords des ateliers municipaux et les abords de la nouvelle salle des fêtes et la Rue de la République. Cette mesure entrainerait des gains.

- Planning à venir :

7 juillet : CM

25 août : CM (à confirmer)

La séance est levée à 21H00.

Le secrétaire de séance,
Alain FUSTIER,

Le Maire,
Michel GENTIT,